

## Communiqué de presse

Syndicat National de l'Édition  
Syndicat des Producteurs de Films d'Animation

---

### **Pour une chaîne publique dédiée à la jeunesse au service de la création, de la culture et de la lecture**

Le Syndicat National de l'Édition et le Syndicat des Producteurs de Films d'Animation ont écrit le 3 juin dernier au Président de la Commission pour la nouvelle télévision publique et au Président de la République, pour proposer la création d'une chaîne publique dédiée à la jeunesse mettant en avant la création, la culture et l'édition françaises.

S'appuyant sur le constat formulé récemment par le Conseil Supérieur de l'Audiovisuel qui indiquait que « *l'offre jeunesse de France Télévisions ne répond qu'imparfaitement aux attentes que ce public et les parents sont en droit d'attendre* », les deux organisations soulignent que l'offre jeunesse s'est réduite au fil des ans sous la pression des exigences d'audience pour s'uniformiser et se concentrer uniquement dans les matinées. Le Service Public est aujourd'hui totalement absent à certains moments clés pour l'enfant, comme l'après-midi en semaine après l'école.

Pour offrir un large éventail de programmes jeunesse, tous les grands services publics européens ont profité de l'arrivée de la TNT pour lancer des chaînes dédiées. C'est le cas de la ZDF et l'ARD en Allemagne, de la BBC en Grande-Bretagne, de la RAI en Italie et de la RTVE en Espagne. Pour sa part, France Télévisions est actionnaire minoritaire de deux chaînes jeunesse.

Si cette situation singulière devait perdurer, c'est toute la filière de création de programmes jeunesse en France qui pourrait être menacée, domaine dans lequel la France excelle avec une production de qualité, qui trouve dans la richesse du patrimoine littéraire français une source inépuisable d'adaptations en permanence renouvelées par le dynamisme des éditeurs.

De Titeuf au Prince de Motordu et à Babar en passant par Lucky Luke, Petit Ours Brun, Tintin et le Marsupilami ou de Jules Verne à Rudyard Kipling en passant par Daniel Pennac et Marie Depleschin, les exemples sont nombreux. Ces adaptations permettent de faire découvrir aux enfants la richesse de la création littéraire et de l'édition françaises afin de soutenir la promotion de la lecture, qui devra constituer un des axes forts de la programmation de cette chaîne dédiée à la jeunesse.

France Télévisions est aujourd'hui l'un des deux plus importants investisseurs européens en matière de programmes jeunesse. Il est urgent qu'une initiative majeure soit prise pour que France Télévisions ne devienne pas un acteur marginal en matière de diffusion jeunesse en Europe.

Paris, le 10 juin 2008